



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Budget participatif - 2ème étape
Votez pour vos projets préférés!

Conférence de presse

Lundi 17 février 2025 à 16 h 30
salle Henri-Martin - Hôtel de ville



Contact Presse :

Ville de Cahors : Claudine Brazier - Tél. 05 65 20 89 41 - cbrazier@grandcahors.fr

COMMUNIQUÉ

2ème étape du budget participatif

Place au vote !

La Ville de Cahors a lancé le 1er octobre 2024 son premier budget participatif, sous l'égide de la Commission extramunicipale du temps long. Après la 1ère étape de dépôt des idées, puis l'analyse de faisabilité de celles-ci, arrive l'étape du vote des projets par les citoyens.

Le budget participatif consiste pour les citoyens à proposer des idées/projets d'aménagement d'intérêt général et répondant à des enjeux de transition écologique et sociale, puis à voter pour leurs projets préférés. Une **enveloppe budgétaire d'investissement de 60 000 €** a spécialement été affectée pour permettre à la Ville de concrétiser les projets lauréats.

62 idées/projets analysés

Du 1er octobre au 1er décembre, **62 idées/projets ont été déposés en ligne ou dans les urnes dédiées** dans les lieux d'accueil lors de la campagne d'appel à idées qui s'est déroulée du 1er octobre au 1er décembre 2024. Pour être soumis au vote, les projets reçus devaient répondre à des critères de recevabilité énoncés dans le règlement intérieur, puis de faisabilité technique, juridique, financière et de calendrier. L'analyse de recevabilité réalisée par la Commission extramunicipale du temps long a abouti à la sélection de 20 projets jugés recevables. Ces derniers ont ensuite été soumis pour analyse de faisabilité par les services de la Ville.

Six projets soumis au vote du 20 février au 16 mars 2025

Au regard du cahier des charges juridique, technique et financier mais aussi des contraintes de calendrier de réalisation, six **idées/projets ont été jugés réalisables dans les délais** (2ème semestre 2025 et 1er semestre 2026), dont deux projets émanant de collectifs de jeunes.

La Ville réalisera le(s) projet(s) ayant recueilli le plus de votes(s), jusqu'à épuisement de l'enveloppe de 60 000 €.

Les 6 projets sont soumis au vote de la population du 20 février au 16 mars et le(s) projet(s) lauréat(s) seront réalisés entre l'été 2025 et l'été 2026.

Comment voter?

Comme indiqué dans le règlement, « toute personne physique, habitant Cahors ou pas, peut voter. Chaque personne est invitée à voter pour ses 3 projets préférés, par ordre de préférence, sachant qu'il est interdit de voter plusieurs fois pour un même projet (le bulletin sera dans ce cas refusé) tout comme de voter plusieurs fois.

Les modalités de vote :

- En ligne : www.cahorsagglo.fr / je participe
- Sur l'application mobile Thelma
- Dans les urnes à retrouver dans les lieux d'accueil dédiés :
 - Accueil du Grand Cahors, 72, rue Wilson
 - Accueil de l'Hôtel de Ville, Hôtel de Ville, bvd Gambetta
 - Accueil de l'Etat-civil, Hôtel de Ville, bvd Gambetta
 - Dans les espaces sociaux et citoyens de la ville :
 - >Terre-Rouge, 105, rue Camille-Desmoulins
 - >Croix-de-Fer, Maison du citoyen, 474, avenue Maryse-Bastie
 - >Sainte-Valérie, 216, rue du Corps Franc-Pommiès
 - >Vieux Cahors, Pôle intergénérationnel de l'îlot du Lavoir, Îlot du Lavoir - 333, rue Nationale
 - Accueil de la piscine Divonéo, 150, rue de la Guinguette
 - Accueil de la médiathèque du Grand Cahors, 185, avenue Jean-Jaurès
 - Conservatoire Philippe-Gaubert, place des Consuls
 - Accueil du service jeunesse, aux Docks, allée des Soupirs



Lien vote

LES 6 PROJETS SOUMIS AU VOTE



A- Un parc de callisthénie : pour une pratique sportive en libre accès en centre-ville

Idée d'un collectif de jeunes du lycée Clément-Marot

La callisthénie est une pratique sportive qui se démocratise de plus en plus dans l'espace public et qui rencontre un engouement fort chez les jeunes. Elle consiste à utiliser le poids du corps pour faire du renforcement musculaire. Les exercices sont réalisés avec l'aide d'agrès sportifs en extérieur, constitués par exemple de barres de tractions à différentes hauteurs, de barres parallèles, de plans inclinés, d'anneaux de gymnastique... Une discipline inclusive accessible à tous et gratuite.

Lieu du projet : centre-ville de Cahors (la localisation précise sera affinée avec le collectif de jeunes)

Prix estimé : 15 000 à 20 000 €

B- Un parcours santé intergénérationnel en cœur de ville

Idée de deux habitants de Cahors

Un parcours santé sur les allées Fénélon pour créer un espace intergénérationnel extérieur accessible à tous, qui pourra répondre aux besoins de l'ensemble des Cadurciens. Ce parcours permettra à toutes les tranches d'âges d'allier pratique physique en douceur, bien-être et bonne humeur.

Cet espace pourrait être agrémenté de petits parcours/jeux pour les enfants, d'une table de ping-pong. Le parcours prendra place à proximité d'éventuels futurs aménagements programmés par la Ville (hors budget participatif).

Lieu du projet : allées Fénélon

Prix estimé : 15 000 à 20 000 €



C- Une aire conviviale le long de la voie verte à Le Payrat/Bégoux

Idée du Comité de liaison des associations de Bégoux

Cet espace boisé assure la liaison entre la voie verte et le quartier du Payrat/ Bégoux. Il constitue l'opportunité d'une halte pour les promeneurs mais aussi un lieu de vie et de rencontre pour les habitants du secteur, les familles de résidents des « Berges du Lot », les pensionnaires de l'institut des jeunes aveugles, les jeunes du Comité départemental de l'enfance. Cet espace intergénérationnel aménagé en aire de loisirs pourra accueillir des événements et sera un point relais de la voie verte.

Lieu du projet : Communal du Payrat

Prix estimé : 40 000 à 50 000 €

LES 6 PROJETS SOUMIS AU VOTE



D- Un terrain de basket 3x3 en centre-ville

Idée d'un habitant de Cahors

La discipline a rencontré un véritable engouement lors des J.O de Paris. Le basket de rue 3x3 (3 contre 3) fédère, favorise les rencontres, offre un lieu de pratique sportive de proximité, là où sont les jeunes. L'installation d'une « cage » de basket 3x3 en accès-libre et sans engagement permettra aux jeunes et tous publics de pratiquer en ville dans un esprit de partage et de rencontre. Ce nouveau lieu de pratique, entre cinéma, cafés et salle de sport, favorisera l'attractivité et la dynamique du centre-ville. Une table de ping-pong pourrait être aménagée à proximité.

Lieu du projet : secteur De Gaulle-Bessières

Prix estimé : 8 000 à 10 000 €

E- Une pause citoyenne dans l'espace public : du mobilier urbain modulable

Idée du Conseil local de jeunes et d'un habitant

À la sortie du lycée, à proximité de la gare des bus, de nombreux jeunes se rejoignent et s'assoient par terre en petits groupes. Le projet de pause citoyenne vise à aménager des espaces dans la ville, offrant des zones de détente, de rencontre et de convivialité adaptées aux usages quotidiens des jeunes : bancs ou éléments modulables adaptés aux groupes, des îlots de convivialité pour discuter, étudier, se détendre ou tout simplement profiter du temps libre.

Lieu du projet : secteur De Gaulle-Bessières

Prix estimé : 15 000 € à 20 000 €



F-Du confort sur les allées Fénelon : du mobilier urbain original et confortable

Idée d'une habitante de Cahors

Cette place centrale en plein cœur de ville, très fréquentée des habitants et des touristes, accueillant régulièrement des événements et manifestations, est propice à la flânerie et à la détente. Baignée de lumière, l'installation de chaises longues originales invitant à se relâcher et plus largement d'un mobilier urbain design et innovant permettra d'apporter un peu de confort pour pouvoir s'y ressourcer, se reposer, rêver... le temps d'une pause. Un lieu de convivialité en perspective.

lieu du projet : allées Fénelon

Prix estimé : 15 000 € à 20 000 €

Rappel des étapes du budget participatif

- **Du 1^{er} octobre au 1^{er} décembre 2024**

Dépôt des idées

- **Du 2 décembre au 15 février 2024**

Analyse de recevabilité des idées/projets par la Commission extramunicipale du temps long et étude par les services municipaux de la faisabilité technique, juridique et financière des idées/projets recevables.

- **Du 20 février au 16 mars 2025**

Vote citoyen et sélection des projets

- **Du 30 mars au 30 juillet**

Annonce des projets lauréats et lancement des procédures de réalisation (commande de matériaux, appel d'offre...etc), en lien avec la Commission extramunicipale du temps long.

Réalisation des projets par la collectivité, en lien avec la Commission extramunicipale du temps long et, si nécessaire, en lien avec l'émetteur de l'idée.

- **Entre l'été 2025 et l'été 2026**

Réalisation des projets par la collectivité en lien avec la Commission extramunicipale du temps long, et si nécessaire, en lien avec l'émetteur de l'idée